



2023/481

Nomenclature: 1-4-3



DÉCISION DU MAIRE

OBJET : Convention d'honoraires : assistance juridique SCP BOUYSSOU et associés – M. DUBOIS/ Commune de TARNOS – Instance n°2302590

Le Maire de TARNOS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,

Vu la délibération en date du 4 juin 2020 par laquelle le Conseil Municipal l'a notamment chargé par délégation de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts

Considérant la requête déposée par M. DUBOIS devant le Tribunal Administratif de Pau concernant l'arrêté du 31 juillet 2023 portant suspension de fonctions à titre conservatoire

DÉCIDE

Article 1^{er} : Il est conclu une convention d'honoraires avec la Société BOUYSSOU et associés ayant son siège social 72 rue Riquet, bâtiment 34, 31 000 TOULOUSE dans le cadre de l'assistance juridique dans la requête devant le Tribunal Administratif de Pau

Article 2 : Ce contrat est conclu selon les modalités suivantes : la Commune s'engage à rémunérer la société d'avocats, au titre de ses honoraires de diligences devant le Tribunal Administratif de Pau sur la base d'un taux horaire de 230 € HT (soit 276 € TTC) auquel s'ajouteront, si nécessaire, des frais de représentation à l'audience à hauteur de 1 300 € HT (soit 1 560€ TTC) et les prestations connexes ou complémentaires au prix de de 230 € HT (soit 276 € TTC).

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa notification et sa transmission au représentant de l'État dans le Département. Le tribunal administratif de Pau peut être saisi dans les deux mois par l'application « Télérécourse citoyens » accessible sur le site www.telerecours.fr

Article 4 : Un exemplaire de la présente décision sera adressé à:

- La Sous-Préfecture
- Monsieur le Directeur Général des Services
- La SCP BOUYSSOU et associés

Fait à Tarnos le 17 octobre 2023

Le Maire de Tarnos

Jean Marc LESPADÉ

